[Texte]

with the Minutes of Proceedings and Evidence that is to be printed and the quantity in which it is to be printed. It has been suggested we have 550 copies in the manner approved by the Board of Internal Economy. I know that in the past it has been more than that. It has been reduced several times, and this is the suggestion. I am willing to entertain a motion relating to the number of copies we should have printed.

Mr. Wilbee (Delta): I move that 550 copies be printed.

Ms Langan (Mission—Coquitlam): Mr. Chairman, I suggest an amendment, that 25 copies automatically be sent to each committee member.

Mr. Cole (York—Simcoe): Is that in addition to the 550 copies?

Ms Langan: That would be preferable, but I assume that the board has assigned us 550 maximum. So I am suggesting that 25 copies automatically go to committee members and we would distribute them.

The Chairman: Does that allow enough for the remaining copies required? That is 25 copies to each of 14 members; that would take 350 copies.

Ms Langan: Mr. Chairman, if the numbers are of concern, then it is possible out of the committee's budget to pay for additional copies. But I think it is imperative that we each receive 25 copies if we are going to be effectively able to do our—

The Chairman: It is 350 copies, and it would appear that if we are going to use the 550 figure it would not leave sufficient for the 350 that are required. Do we have any further discussion on that amendment?

• 1545

Mr. Wilbee: Personally, I would have no use for 25 copies that I know of right now. Perhaps later on I could develop a use, but at this stage it would be wasting money to send them to me personally.

Mr. Halliday (Oxford): In recognition of the hon. member, Ms Langan, maybe we could consider the suggestion that the members who wish extra copies could ask for them, because I think a lot of us would not want to use them. That would be a waste, and we are trying to conserve where possible.

The Chairman: Would you consider changing your amendment to those who wish to receive them?

Mr. Halliday: Could receive up to 25 copies.

[Traduction]

notre comité, l'une traite des *Procès-verbaux et témoignages* à faire imprimer et des quantités à commander. Il a été proposé que les *Procès-verbaux et témoignages* soient imprimés en 550 exemplaires selon la façon approuvée par le Bureau de régie interne. Je sais que par le passé nous en avons fait imprimer davantage. Plusieurs réductions ont été effectuées, et c'est ce nombre qui a été proposé. Je suis prêt à recevoir une motion concernant le nombre d'exemplaires à faire imprimer.

M. Wilbee (député de Delta): Je propose que l'on fasse imprimer 550 exemplaires.

Mme Langan (député de Mission—Coquitlam): Monsieur le président, je propose un amendement, notamment que 25 exemplaires soient automatiquement envoyés à chacun des membres du comité.

M. Cole (député de York—Simcoe): En plus des 550 exemplaires?

Mme Langan: Ce serait préférable, mais si j'ai bien compris, le Bureau de régie interne a fixé un maximum de 550. Je propose donc que 25 exemplaires soient automatiquement envoyés aux membres du comité qui en assureront la distribution.

Le président: Cela nous laissera-t-il suffisamment d'exemplaires pour couvrir les autres besoins? Si chacun des 14 membres du comité reçoit 25 exemplaires, cela en fait 350.

Mme Langan: Monsieur le président, si le nombre n'est pas suffisant, il serait peut-être possible de puiser dans le budget du comité pour faire imprimer des exemplaires supplémentaires. Je pense qu'il est impératif que nous recevions chacun 25 exemplaires si nous voulons être efficace dans notre. . .

Le président: Cela donnerait 350 exemplaires, et si nous allons retenir le nombre de 550, il n'y en aura pas assez. Quelqu'un d'autre aimerait-il se prononcer sur cet amendement?

M. Wilbee: Quant à moi, actuellement je ne saurais que faire de 25 exemplaires. Je pourrai peut-être m'en servir plus tard mais pour l'instant, ce serait du gaspillage que de me les envoyer.

M. Halliday (député de Oxford): Pour rendre service à M^{me} Langan, on pourrait peut-être accepter que les députés qui le souhaitent demandent des exemplaires supplémentaires. En effet, pour beaucoup d'entre nous, ils ne serviraient à rien et ce serait du gaspillage à un moment où on essaie de l'éviter le plus possible.

Le président: Accepteriez-vous de modifier votre amendement pour qu'il ne vise plus que ceux qui en font la demande?

M. Halliday: Ils pourraient en obtenir jusqu'à 25 exemplaires.